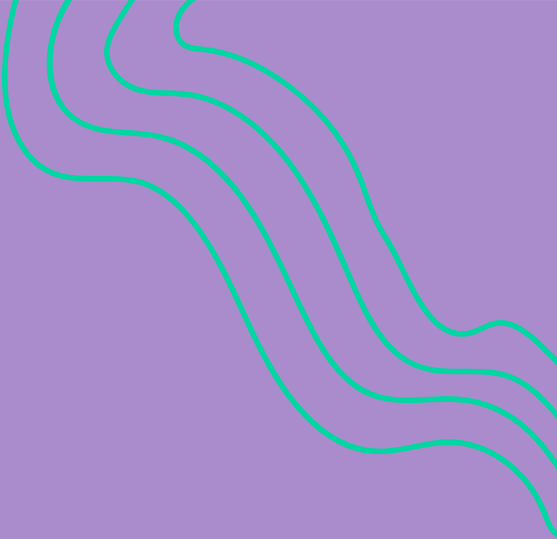


LIVRET D'ACCUEIL

Des apprenants en situation de handicap



SOMMAIRE



01

Notre engagement en matière de handicap

02

Avez-vous fait reconnaître votre situation de handicap ?

03

Votre interlocuteur privilégié

04

Votre formation chez Evoform

05

Les outils d'accessibilité d'affichage

06

Les contacts utiles

Notre engagement en matière de handicap

Evoform se donne pour mission de permettre à chacun d'acquérir les compétences professionnelles dont il a besoin, de façon innovante, à distance et à son propre rythme.

- **Nos formations sont pensées pour être réalisables par le plus grand nombre** grâce à notre plateforme e-learning qui est accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette et/ou d'un smartphone ainsi que d'une connexion internet.
- **Le programme et le déroulé de la formation sont construits autour d'une succession de modules de formation et d'exercices pratiques** permettant une meilleure compréhension et assimilation des sujets, et laissant également la possibilité de retravailler un module autant de fois que nécessaire.



- **Evoform met à disposition de ses apprenants des supports de formation sous différents formats (écrit, vidéo, audio), des exercices et travaux réalisables directement sur sa plateforme e-learning**, de même qu'elle assure un accompagnement individuel de ses apprenants tout au long de leur parcours de formation.
- **Souhaitant redonner à tous le pouvoir de savoir, Evoform s'engage, vis-à-vis de toute personne présentant une situation de handicap**, à écouter ses besoins, à réfléchir à la mise en place d'aménagements qui se révéleraient nécessaires et à l'assister tout au long de sa formation en mettant à sa disposition des interlocuteurs privilégiés.

- **Nos équipes s'engagent par ailleurs à respecter le caractère confidentiel des informations portées à sa connaissance.** Aucune personne en situation de handicap ne sera questionnée sur la nature de ce handicap, les échanges portant uniquement sur les contraintes, besoins particuliers ou conséquences du handicap sur la capacité d'apprentissage.

Avez-vous fait reconnaître votre situation de handicap ?

Afin de bénéficier d'un dispositif d'accompagnement et d'aménagements spécifiques, nous vous invitons à vous munir d'un document officiel attestant de votre situation de handicap ou de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir la reconnaissance de votre handicap.

Une personne en situation de handicap peut en effet bénéficier, entre autres :

- **de la RQTH** : la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé**, délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers-temps.
- **du PPS** : le **Projet Personnalisé de Scolarisation**, délivré par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), concerne les apprenants en situation de handicap qui ont besoin d'aménagements spécifiques.
- **de l'AAH** : l'**Allocation aux Adultes Handicapés**, délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.

Faire reconnaître son handicap

Source : Faire reconnaître son handicap



Pourquoi faire reconnaître son handicap ?

Sans être un sésame, obtenir le statut de « travailleur handicapé » vous fait bénéficier d'un ensemble de droits, d'aides et de services pour trouver ou retrouver un emploi, conserver ce dernier et évoluer dans l'entreprise.

- **Un accompagnement et des conseils par des spécialistes du handicap**
- **Des services et aides financières de l'Agefiph** (ou du FIPHFP, pour les agents publics) **destinés notamment à couvrir les frais liés à la compensation du handicap dans l'emploi.**
- **Sous certaines conditions, ce statut conduit également à bénéficier d'une retraite anticipée.**
- **Un accès à des prestations d'orientation professionnelle**, à des formations et à des contrats « aidés », comme le contrat initiative emploi.
- **Un aménagement de poste** destiné à compenser le handicap. Il peut s'agir de matériel spécifique ou de dispositions particulières en termes d'organisation du travail.

Comment faire reconnaître son handicap ?

Adressez-vous à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de votre département.

Après avoir déposé votre dossier de demande de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) examinera votre dossier et vous informera par courrier de sa décision de vous attribuer ou non la reconnaissance.

Afin de vous aider dans vos démarches, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail, médecin généraliste et/ou spécialiste, une assistante sociale, le service du personnel de votre entreprise.

Qui peut être reconnu handicapé ?

Il existe une grande variété de types de handicap. Le statut de « travailleur handicapé » peut vous être accordé si vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant, dès lors que votre handicap, quel qu'il soit, a des répercussions sur vos possibilités d'exercer un emploi. »



Votre interlocuteur privilégié

Notre Référent Handicap, membre clé de l'équipe d'accompagnement technique et pédagogique de notre organisme de formation, est votre interlocuteur privilégié.

Le rôle du Référent Handicap

- **Le Référent Handicap a pour mission d'apporter à toute personne en situation de handicap des réponses personnalisées et adaptées à ses besoins** et à sa situation, et de coordonner les acteurs de l'accompagnement dans votre parcours de formation et vers l'emploi.
- Dans ce cadre, **il est à votre écoute afin de vous aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser votre projet de formation**. Il vous accompagne en amont et pendant votre parcours de formation, en veillant à la prise en compte de vos besoins de manière coordonnée par l'ensemble des équipes de L'École Française, notamment commerciale, pédagogique et d'accompagnement.



Contact

Vous pouvez joindre notre Référent Handicap :



par téléphone au :
06 69 98 32 71



par email à :
referent-handicap@evoform.fr

Votre formation chez Evoform

Une formation en ligne largement accessible

Nos formations à distance sont pensées, dès leur création, pour être accessibles au plus grand nombre grâce à :



Des supports de formation présentés sous différents formats (écrit, vidéo, audio)



Une succession de modules de formation relativement courts et d'exercices pratiques **permettant une bonne assimilation des sujets et laissant la possibilité de retravailler un module autant de fois que nécessaire**



Un accompagnement technique et pédagogique individualisé tout au long du parcours de formation

Sous réserve d'une analyse individualisée indispensable, nous portons à votre attention que :

- **Les personnes en situation de handicap moteur devraient pouvoir bénéficier de nos formations sans difficulté dans la mesure où elles sont entièrement digitalisées**, à la condition qu'elles puissent utiliser, seules ou accompagnées, un ordinateur, une tablette et/ou un smartphone.
- **Les personnes en situation de handicap auditif peuvent bénéficier des contenus de formation sous format écrit, des visuels des contenus de formation sous format vidéo, ainsi que réaliser les exercices et les quizz en ligne.** Elles pourront néanmoins rencontrer des difficultés pour bénéficier pleinement des rendez-vous téléphoniques avec nos experts en totale autonomie.
- **Les personnes en situation de handicap visuel peuvent bénéficier d'un accompagnement téléphonique renforcé avec nos experts.** Elles pourront néanmoins rencontrer des difficultés pour exploiter les visuels de nos contenus vidéo et les supports de formation écrits, ainsi que pour réaliser les quizz en ligne en totale autonomie.
- La situation des personnes porteurs d'un handicap mental ou psychique suppose une analyse au cas par cas.

Nous invitons toute personne souhaitant se former avec nous à prendre attentivement connaissance de nos programmes de formations (librement téléchargeables sur notre internet) qui détaillent notamment :

- **Les moyens pédagogiques et techniques mis à votre disposition**
- **Les modalités d'assistance technique et pédagogique**
- **Les modalités d'inscription et d'évaluation aux épreuves de la certification**



Vous inscrire et vous faire accompagner selon votre situation

Vous souhaitez réaliser une formation avec Evoform ? Voici les étapes à suivre pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.

ETAPE 1 | VOUS SIGNALEZ VOTRE SITUATION

Nous vous invitons à nous signaler le plus tôt possible votre situation de handicap par téléphone, par email ou en le renseignant à l'étape de votre candidature.

Le Référent Handicap sera alors informé de votre situation et pourra organiser un échange afin d'évoquer plus en détails votre situation et votre parcours.

Il s'agira notamment de s'interroger sur :

- **Votre situation administrative :**
Bénéficiez-vous d'une reconnaissance de votre situation de handicap ?
- **Votre environnement :**
Etes-vous accompagné par un membre de votre famille, un accompagnant au parcours professionnel, une entreprise/tuteur/maître de stage, etc.?
- **Vos besoins particuliers, par exemple :**
 - Avez-vous besoin d'un aménagement de la durée de la formation ?
 - Avez-vous besoin de supports de formation particuliers ?
 - Les supports de formation doivent-ils être adaptés ?
 - Prévoyez-vous d'utiliser vos propres moyens de compensation de votre handicap ?
- **Les difficultés que vous pourriez rencontrer au regard du parcours de formation et/ou des examens.**

ETAPE 2 | NOUS DÉTERMINONS SI DES AMENAGEMENTS SONT NÉCESSAIRES

Au regard du risque d'écart identifié entre vos possibilités et les modalités de mise en œuvre de la formation et/ou des examens, **nous déterminons au cas par cas les aménagements dont vous pourriez avoir besoin** et voyons comment mettre en œuvre et faire financer ces aménagements.

ETAPE 3 | NOUS VOUS ACCOMPAGNONS TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION

Votre Référent Handicap est à votre disposition tout au long de la formation.

Il suit votre évolution, répond à vos questions et assure la liaison entre vous, vos éventuels interlocuteurs et les différents services Evoform, notamment l'équipe d'accompagnement technique et pédagogique qui effectuera des points réguliers avec vous tout au long de votre parcours de formation.

Votre Référent Handicap peut également, si vous le souhaitez, **vous orienter vers des structures dédiées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.**



Les outils d'accessibilité affichage

Améliorer votre confort de lecture grâce aux outils d'accessibilité

Chez EVOFORM, nous sommes convaincus que chacun doit pouvoir apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés liées à la lecture sur écran : fatigue visuelle, concentration, sensibilité aux contrastes, ou troubles spécifiques comme les troubles DYS.

Bonne nouvelle : il existe aujourd'hui des solutions simples pour adapter votre environnement de travail à vos besoins.

Des solutions simples à mettre en place

Il existe des **extensions gratuites**, faciles à installer, compatibles avec les navigateurs internet comme Google Chrome ou Mozilla Firefox.

Parmi les outils les plus connus :

→ **Helperbird**

Une extension proposant des fonctionnalités telles que la lecture vocale, l'adaptation du texte, ou encore des outils spécifiques pour les troubles DYS.

→ **Pixie**

Une solution permettant d'ajuster l'affichage pour améliorer le confort visuel.

Ces extensions s'installent en quelques clics et peuvent être activées uniquement lorsque vous en avez besoin.

Les aménagements possibles

Ces outils permettent de modifier l'affichage selon vos préférences personnelles.

Par exemple, vous pouvez :

- agrandir la taille du texte
- changer la police d'écriture
- ajuster les couleurs et les contrastes
- activer une lecture audio des contenus
- réduire les éléments visuels perturbateurs

L'objectif est de rendre votre apprentissage plus confortable, plus fluide et plus efficace.

Les modalités d'accompagnement

En fonction des besoins identifiés, EVOFORM peut proposer :

- une aide à l'installation et à l'utilisation des outils d'accessibilité
- des conseils personnalisés pour améliorer le confort d'apprentissage
- des adaptations pédagogiques (dans la limite des possibilités techniques et organisationnelles)

Chaque situation est étudiée individuellement afin d'apporter une réponse adaptée.



Les contacts utiles

MDPH

Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

AGEFIPH

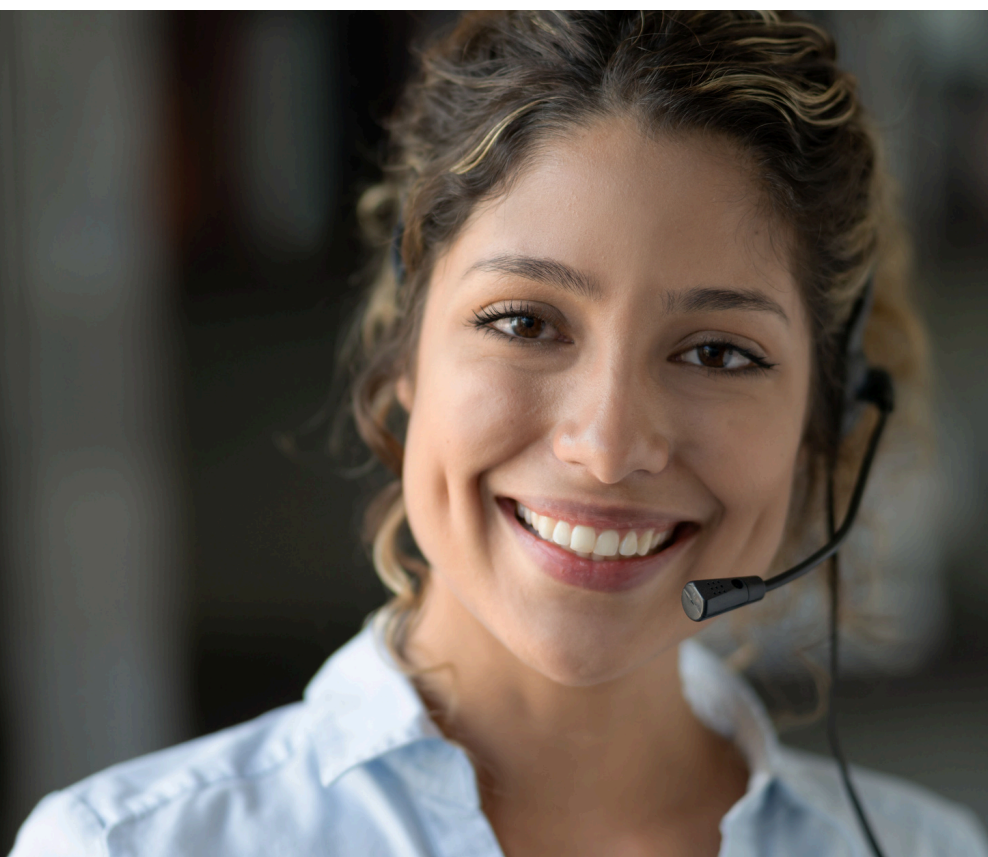
Association nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées



Page dédiée aux personnes handicapées :
<https://www.agefiph.fr/personne-handicapee>



Page dédiée aux aides financières :
<https://www.agefiph.fr/aides-financieres>



evoform 